



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'analyse de l'EFREI



Janvier 2015

Sommaire

Présentation et éléments de contexte	5
La gouvernance	7
I – Le contrat avec l’État s’inscrit véritablement dans le projet global.....	7
II – L’établissement a des instances de gouvernance opérationnelles.....	7
III – Une définition interne cohérente et efficace des activités.....	7
La formation	9
I – La réponse aux besoins de qualification supérieure	9
1 ● L’établissement a structuré et adapté son offre de formation	9
2 ● L’établissement a une politique de recrutement diversifiée.....	9
3 ● L’établissement s’implique dans le développement de modalités de formation.....	9
4 ● Une politique de partenariats avec les secteurs académique et socioéconomique	9
II – La politique sociale de l’établissement	10
1 ● L’établissement a défini et mis en place des dispositifs d’aide aux étudiants défavorisés.....	10
2 ● L’établissement favorise et soutient la vie associative.....	10
3 ● L’établissement a une politique incitative en matière d’activités sportives et culturelles.....	10
4 ● L’établissement mène ou soutient des actions de prévention et de soins	10
III – L’amélioration de la réussite à tous les niveaux de formation	10
1 ● L’établissement est engagé dans la mise en œuvre de dispositifs d’accompagnement et d’aménagement des parcours.....	10
2 ● L’établissement s’intéresse au développement d’innovations pédagogiques au service de la réussite.....	10
3 ● L’établissement favorise l’information, l’orientation et l’insertion professionnelle.....	11
IV – L’attractivité internationale de l’offre de formation et son intégration dans le système européen et mondial	11
1 ● L’établissement a une politique de pilotage et de développement de partenariats internationaux	11
2 ● L’établissement organise et favorise la mobilité entrante et sortante	11
3 ● L’établissement favorise la compétence à l’international de ses équipes pédagogiques.....	11
La recherche	13
I – L’établissement organise le développement de la production scientifique de ses chercheurs.	13
II – L’établissement identifie son offre de recherche et organise la mobilisation des ressources.....	13
III – Une politique de partenariats avec les secteurs académiques et socio-économiques contribue au développement de la recherche.....	13

Conclusion 15

Observations du directeur..... 19

Organisation de l'analyse 21

Présentation et éléments de contexte



L'EFREI (anciennement École française d'électronique et d'informatique) est un établissement privé à statut d'association (loi 1901). L'école forme en cinq ans des ingénieurs généralistes. Elle se positionne sur la dualité électronique et informatique qui pénètre tous les secteurs économiques et la société. Issue de l'École française de radioélectricité (EFR) créée en 1936, elle est reconnue par l'État ainsi que par la CTI (Commission des titres d'ingénieur) en 1957, habilitation renouvelée pour six ans en 2013. Elle a notamment formé l'ingénieur André Truong (promotion 1959) qui a inventé le Micral-N, le premier micro-ordinateur au monde. C'est en 1973 qu'elle se redéfinit en appellation EFREI et en spécialités. Elle accueille plus de 1 200 étudiants et 200 étudiants étrangers.

Elle a beaucoup évolué ces dernières années et se place maintenant dans une démarche de rapprochement avec une école d'origine consulaire, l'ESIGETEL (École supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications). Ces écoles et leurs formations (EfreiTech), leur Groupement d'intérêt scientifique GIS AlliansSTIC, leur incubateur Efrei Entrepreneurs et leur fonds de dotation Human'IT constituent le Groupe EFREI.

L'EFREI envisage de se rapprocher des autres écoles d'ingénieurs du territoire pour faire acte de candidature à la Comue Paris-Est.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les frais annuels se décomposent en des frais d'inscription (ou de réinscription) de 990 €, ainsi que des frais de scolarité pour les élèves inscrits allant de 5 990 €, pour la première année du cycle préparatoire, à 7 490 € pour les deux dernières années du cycle ingénieur.

Les recettes de l'établissement ont été de 10 603 k€, dont 530 k€ de taxe d'apprentissage et 992 k€ de dotation de l'État en 2012-2013 (9,4 %). Les dépenses, pour cette même année 2012-2013, se sont élevées à 10 662 k€, dont 5 017 k€ de masse salariale et 1 604 k€ de charges d'enseignement hors salaires (honoraires notamment). Le résultat 2012-2013, après prise en compte des éléments financiers et exceptionnels, est équilibré (36 k€).

Le dossier analysé est de qualité et extrêmement fourni. Il permet de cerner à la fois le fonctionnement de l'école et celui du Groupe EFREI en phase de structuration.

La gouvernance

I – Le contrat avec l'État s'inscrit véritablement dans le projet global

La stratégie fondée sur les valeurs : exigence, proximité, solidarité, créativité, agilité, audace, fixe des missions à la direction : développement scientifique, renforcement de l'encadrement et de la qualité pédagogique, optimisation de l'insertion professionnelle et poursuite du développement international. Ces priorités sont cohérentes avec les axes fixés dans le contrat avec le MENESR. L'établissement au moment de cette analyse n'a pas intégré le Pres puis la Comue Paris-Est, malgré sa demande et l'inscription de cet objectif au contrat.

Les actions, clairement identifiées, sont évaluées avec sérieux. Les données budgétaires font apparaître un budget consolidé dans lequel la subvention d'État, en représentant environ 10 %, est consacrée au fonctionnement. La direction fait le constat que ce montant est en-deçà des besoins pour répondre aux objectifs du contrat.

II – L'établissement a des instances de gouvernance opérationnelles

Les organes de gouvernance sont bien décrits et intègrent, pour certains, le fonctionnement du Groupe EFREI. L'établissement privé a un statut d'association loi 1901 ; il est doté de ses instances légales et un CA qui cadrent et contrôlent son fonctionnement en conformité avec les contraintes imposées par le statut. Il possède de plus un Conseil de perfectionnement (CP) et un Conseil scientifique (CS) ainsi qu'un Conseil d'école lieu de concertation avec les délégués des élèves et l'association des parents d'élèves.

L'organigramme met en évidence une organisation hiérarchisée de la direction (Directeur, Directeur enseignement et recherche, Directeur des études, Secrétaire générale) contrôlée par le CA et son Bureau et s'appuyant sur cinq directions ou services supports. La description des instances, des différentes fonctions et de leurs missions constitue un indicateur de la maîtrise de la stratégie et de la réalisation des objectifs.

Depuis mai 2013 la direction s'organise autour du Groupe EFREI, le CS, la Direction des enseignements et de la recherche, les écoles sous la marque EfreiTech pour les formations autres qu'ingénieur, les fonctions transverses (relations extérieures et les services supports), la Direction générale (DG Efrei, DG délégué ESIGETEL) les comités opérationnels.

La communication, pilotée par le service des relations extérieures, agit avec efficacité sur les deux volets interne et externe. La communication interne en direction des élèves et des personnels est fournie, elle passe autant par des outils que des rencontres. La communication externe de l'école et du Groupe s'appuie sur un site internet de qualité. La communication agit sur deux volets : « cohésion et appartenance en interne, qualité et attractivité en externe ».

III – Une définition interne cohérente et efficace des activités

L'école et le Groupe ont une organisation rigoureuse présentant des missions bien définies. Une analyse SWOT cible les opportunités, menaces, forces et améliorations. Les fonctions supports mériteraient une description plus poussée. D'ailleurs, en axe d'amélioration, l'école évoque une plus grande efficacité des services supports par une optimisation des procédures (système d'information, structure administrative).

Le processus de construction budgétaire semble rigoureux. Les budgets pluriannuels sont élaborés par les directions avec des contributions synthétisées par le Secrétariat général, présentés au comité exécutif qui valide les options à transmettre au CA pour décision.

Le système d'information est en pleine mutation afin de permettre la mise en œuvre des stratégies fixées et le fonctionnement de l'école et du Groupe : gestion académique de l'étudiant, outils de communication, gestion financière et RH. Il existe un schéma directeur de ce SI qui mériterait d'être clairement décrit dans un document spécifique et porté à la connaissance de la communauté ; document sur lequel la direction pourrait s'appuyer.

La formation

I – La réponse aux besoins de qualification supérieure

1 • L'établissement a structuré et adapté son offre de formation

L'objectif de formation est clair et répond aux besoins des entreprises dans le domaine de l'informatique et plus généralement du numérique. La stratégie d'association avec l'ESIGETEL permet de proposer une formation encore plus riche (association informatique et électronique). Ce rapprochement a conduit à redéfinir la formation sur cinq ans, en particulier le cycle M avec des majeures et des approfondissements. Une formation par apprentissage fonctionne depuis quatre ans avec un flux d'une trentaine d'étudiants par an.

Le pilotage de la politique de formation est clairement décrit avec l'action du Comité de direction qui suit les préconisations du Conseil de perfectionnement. La mise en œuvre de cette politique est assurée par le corps enseignant.

Dans la volonté de s'ouvrir à de nouvelles méthodes pédagogiques, le développement de l'autonomie est plus particulièrement ciblé. Des indicateurs permettent de suivre la progression des étudiants et leur encadrement ainsi que la qualité de la formation. Une analyse SWOT assure la bonne connaissance de ces éléments.

2 • L'établissement a une politique de recrutement diversifiée

L'école recrute principalement des candidats de bac à bac +2. Elle s'appuie sur une stratégie reposant sur une analyse des besoins en STIC, de la perception de l'image de l'école par les étudiants et de la situation des études scientifiques en France. Elle développe pour cela une politique conduisant à l'amélioration de l'attractivité et à la diversification des formations (initiale et par apprentissage) ainsi que des voies de recrutement par concours multiples : nationaux (Alpha / APB, e3A, banque PT / SCEI) et internes. L'école est particulièrement vigilante sur cette démarche dans un contexte concurrentiel.

3 • L'établissement s'implique dans le développement de modalités de formation

Dans la stratégie de l'école et à travers la mise en place d'actions diversifiées visant à en renforcer l'attractivité, l'EFREI s'attache à proposer différentes modalités de formation (Apprentissage, contrats de professionnalisation et formation initiale). Elle souhaite aussi développer les formations à distance et l'autoapprentissage. Dans ces modalités, elle fait preuve d'initiative avec des dispositifs tels que le parcours Passerelle Licence pour les bacheliers autres que ceux de la série S ou le parcours L'3 numérique pour les étudiants de DUT et CPGE intégrant en L3.

Des dispositifs d'évaluation des formations en cours de mises en place devraient apporter des éléments favorables à la démarche qualité déjà entreprise.

4 • Une politique de partenariats avec les secteurs académique et socioéconomique

L'école affiche clairement sa volonté de rapprochement avec les entreprises du numérique et d'autres acteurs de l'enseignement supérieur. Si l'organigramme met en évidence les différentes fonctions ou structures de la création et du suivi de ces partenariats il ne précise pas le nom des personnes en charge de ces actions.

Ainsi sur le volet académique, des masters spécialisés sont partagés avec EC Paris, ES Grenoble, un double diplôme manager-ingénieur avec Audencia et divers cursus spécifiques avec l'université d'Evry et la Comue Paris Est.

Dans le secteur professionnel les partenariats sont déclinés sur quatre axes : gouvernance, formation, insertion et finances. Un système d'écoute du « marché » a été créé en 2009 et les entreprises participent au conseil de perfectionnement.

II – La politique sociale de l'établissement

1 ● L'établissement a défini et mis en place des dispositifs d'aide aux étudiants défavorisés

Le prix d'une année de formation est élevé (de 5 990 € à 7 490 € de frais d'inscription) mais l'école a une stratégie d'ouverture aux étudiants défavorisés avec le souci de diversification sociale en menant diverses actions d'appui. Elle attribue une enveloppe de 180 k€ de bourses école sur critères sociaux ou de mérite à plus de 250 étudiants. Trois autres actions sont aussi proposées : parcours apprentissage, dispositif passeport Avenir et modulation des frais de scolarité.

Le CA et la direction sont largement impliqués dans cette démarche ainsi que le groupe inter-écoles de l'égalité des chances et de la parité.

2 ● L'établissement favorise et soutient la vie associative

C'est autour de quatre axes que l'école favorise et soutient la vie associative : épanouissement du futur ingénieur, développement du potentiel scientifique, sentiment d'appartenance et création d'un « esprit école » et d'un « esprit campus ».

La dynamique associative peut être appréciée à l'aune des résultats constatés : existence de 45 associations auxquelles 75 % des élèves y participent et 20 % y exercent des responsabilités, nombreuses distinctions dans les concours. Des moyens sont affectés à ces activités par l'école (locaux de 350 m², 180 k€ alloués sur un budget global de 400 k€). Le suivi et l'encadrement sont assurés notamment par le responsable de la vie de l'école et le Conseil d'école.

3 ● L'établissement a une politique incitative en matière d'activités sportives et culturelles

Ces activités entrent naturellement dans le volet épanouissement et « esprit d'école » de la stratégie de l'école avec notamment l'appui des associations. Un Bureau des sports (BdS) propose des activités sportives en bénéficiant d'installations de la ville et d'accords à tarifs préférentiels. Le succès des actions est mesuré à travers les très bons résultats obtenus dans les différents concours nationaux ou internationaux.

4 ● L'établissement mène ou soutient des actions de prévention et de soins

L'intégration des étudiants ayant un handicap est une des valeurs de l'école. Un référent « Handicap », nommé au sein de l'école, est chargé d'établir un plan d'accompagnement pour ces étudiants. Le comité recommande d'explorer l'hypothèse d'un partenariat avec un autre établissement qui pourrait le conduire à disposer d'un véritable service social.

Les pratiques pouvant conduire à des décisions pénales sont proscrites (bizutage, alcool), et un dispositif de prévention doit obligatoirement être mis en place lors de manifestations extérieures. Le directeur, le responsable de la vie associative et le responsable handicap suivent plus particulièrement ces actions.

III – L'amélioration de la réussite à tous les niveaux de formation

1 ● L'établissement est engagé dans la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et d'aménagement des parcours

Même si la qualité des candidats limite les échecs, l'EFREI a la volonté d'accompagner les étudiants en difficulté. La mise en place de référents pédagogiques permet de détecter les difficultés chez certains étudiants, d'apporter des conseils méthodologiques et de développer l'autonomie. Outre l'accompagnement, la mise à niveau ou l'adaptation au cursus de ces élèves, une procédure de réorientation a aussi été mise en place. Les procédures d'évaluation en cours d'installation permettront de disposer d'éléments quantitatifs sur ces aspects.

2 ● L'établissement s'intéresse au développement d'innovations pédagogiques au service de la réussite

L'école veut mettre en place un « portefeuille de compétences » pour l'ensemble des étudiants et ce, à partir de la stratégie fixée par le Comité de direction selon les préconisations du Conseil de perfectionnement. La Direction des enseignements et de la recherche traduit la stratégie en objectifs opérationnels comme le développement de multiples projets avec présentation orale, le travail d'autonomie et d'initiative sur les cours scientifiques.

Afin d'améliorer la responsabilisation et l'autonomie de l'étudiant, l'école envisage de mettre en place la validation par les compétences et le renforcement de l'outil « Références pédagogiques ».

3 ● L'établissement favorise l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle

Comme pour toute école l'insertion au niveau ingénieur est la priorité et elle s'accompagne d'une politique de promotion de l'entrepreneuriat. Des dispositifs de découverte des métiers sont proposés aux étudiants ingénieurs et la construction d'un « projet professionnel » (à partir de L3) leur est demandée.

Pour les ingénieurs, l'enquête « emploi » annuelle montre que leur insertion est assurée au niveau souhaité avec des indicateurs positifs (90 % des étudiants signent un CDI avant la remise des diplômes) ; et prometteurs dans le domaine de la création d'entreprise (6 % créent une entreprise).

IV – L'attractivité internationale de l'offre de formation et son intégration dans le système européen et mondial

1 ● L'établissement a une politique de pilotage et de développement de partenariats internationaux

Former des ingénieurs pour des entreprises dans un univers professionnel ouvert et international est depuis longtemps inscrit dans la stratégie globale de développement et d'internationalisation de l'école. Les axes de travail concernant la mobilité des étudiants et des enseignants dans un contexte de partenariats sont en accord avec le contrat du Ministère.

Il existe une volonté affichée de rendre pérennes et actifs les multi partenariats établis compte tenu de la stratégie globale définie. Les dispositifs tels les doubles diplômes en M ou en Msc (Inde, Amérique latine) sont notamment des moyens d'atteindre ces objectifs.

2 ● L'établissement organise et favorise la mobilité entrante et sortante

L'école agit sur deux volets pour favoriser la mobilité internationale : incitation pour les sortants et attractivité pour les entrants. L'obligation d'expérience internationale pour les élèves de l'EFREI participe à l'amélioration de la mobilité sortante. La délocalisation, pour toute une promotion, d'un trimestre (GB 50 %, USA 25 %, Malaisie 25 %), la deuxième période de mobilité (programme SWIM), la mise place d'une filière internationale entrent dans cette problématique. Le développement de compétences linguistiques et l'accompagnement dans la recherche de soutiens financiers à la mobilité y participent aussi. En ce qui concerne la mobilité entrante, l'existence de chargés de mission « recrutement à l'étranger », et de classes préparatoires, ainsi qu'un système d'accueil d'étudiants étrangers participent à l'attractivité de l'EFREI.

3 ● L'établissement favorise la compétence à l'international de ses équipes pédagogiques

L'EFREI a la volonté de développer la mobilité enseignante par activation des partenariats qu'elle a développés via l'enrichissement de la pédagogie et de la recherche. Parmi les moyens utilisés, les missions annuelles de recherche, le suivi et l'évolution des partenariats pédagogiques constituent des éléments favorables à cette stratégie. Des cours en langue anglaise en phase d'installation devraient favoriser l'intégration de professeurs étrangers. Une analyse SWOT fait le point sur cette situation, les actions correctives restant toutefois à prévoir.

La recherche

I – L'établissement organise le développement de la production scientifique de ses chercheurs

Une stratégie est clairement identifiée au travers du GIS AllianSTIC¹. Les objectifs figurent explicitement dans le rapport d'autoévaluation. Les missions relatives à la recherche s'appuient sur trois activités : l'enseignement, les recherches académiques (publications, conférences) et les recherches partenariales (avec des industriels). Le GIS, créé en 2011, organise des réunions régulièrement et dispose d'un budget alloué par le Groupe et de locaux. Il accueille une quinzaine d'enseignants-chercheurs dont quatre HDR, cinq doctorants et 12 stagiaires.

La stratégie est pilotée par le Directeur des enseignements et de la recherche du groupe, la coordination et l'animation par le Directeur du GIS. Après la phase de mise place de cette nouvelle structure il reste à rationaliser les activités et le fonctionnement.

II – L'établissement identifie son offre de recherche et organise la mobilisation des ressources

Le champ d'investigation concerne les systèmes d'information, la sécurité réseaux, les mathématiques appliquées et la e-santé. L'activité se traduit par un volume significatif de publications et communications. L'analyse de l'école sur ces résultats la conforte dans sa volonté de constituer une véritable communauté scientifique autour de thèmes fédérateurs. L'accroissement du potentiel scientifique, une importance plus grande accordée aux activités de recherche dans la définition du poste et un développement de nouvelles thématiques entrent aussi dans ces perspectives.

Le Conseil scientifique composé d'une quinzaine de personnes comprend 60 % de personnalités extérieures académiques et professionnelles. De par leurs qualités et responsabilités elles sont particulièrement pertinentes pour apporter leur concours à la définition de la stratégie de recherche, à ses objectifs et aux moyens à y consacrer. Une attention particulière devrait être apportée aux missions confiées à la Direction scientifique.

III – Une politique de partenariats avec les secteurs académiques et socio-économiques contribue au développement de la recherche

Les missions fixées par la stratégie et les effectifs de recherche conduisent l'école à établir des partenariats tant académiques que socioéconomiques et ce, au niveau national et à l'international. Sur le plan académique une dizaine d'établissements ou laboratoires nationaux sont concernés ainsi que deux universités étrangères. Il serait souhaitable de rationaliser et d'actualiser ces partenariats en fonction des objectifs visés. Sur le volet socioéconomique une PME nouvelles technologies (écrans tactiles) et une collectivité locale constituent la base de ces partenariats. Développer ce secteur paraît être indispensable à une école dans ce domaine.

Même si les objectifs annoncés n'ont pas été atteints, un bilan des actions réalisées est clairement affiché. L'analyse SWOT de ce bilan situe très bien les pistes d'amélioration et les actions à entreprendre.

¹ Les laboratoires de recherche de l'Efrei (LRIE) et de l'ESIGETEL (LRIT) se sont unis pour former un groupement d'intérêt scientifique (GIS) nommé AllianSTIC en septembre 2011.

Conclusion



La qualité de l'ensemble des documents a permis d'avoir une bonne connaissance de la politique de l'École Française d'électronique et d'informatique (EFREI) ainsi que celle du Groupe EFREI. Sa stratégie est en accord avec les objectifs de contractualisation avec l'État.

Une gouvernance forte et responsable d'établissement de type associatif définit une organisation professionnelle qui permet d'en assurer le développement. Si l'ensemble des acteurs est représenté dans les instances, il serait souhaitable que plus d'étudiants soient associés directement ou indirectement au fonctionnement et à la définition des objectifs.

Sur tous les éléments du volet formation, l'EFREI a une action soutenue comme le montre la reconnaissance de la CTI. Le point important semble être la mutualisation des enseignements dans le cadre du rapprochement avec l'ESIGETEL, ces deux établissements étant complémentaires. L'effort porté à l'ouverture internationale, par des actions positives, nécessite d'être poursuivi, notamment sur la mobilité enseignante. Il serait opportun de souligner les actions d'accompagnement ou de réorientation entreprises par des indicateurs pertinents.

L'affirmation d'une politique de recherche finalisée et partenariale sur des thématiques d'actualité dans le domaine des TIC constitue une démarche cohérente pour ce type d'établissement. La structuration de cette activité est bien définie, sa mise en place récente mérite d'être poursuivie et amplifiée. C'est d'ailleurs l'un des objectifs qui conduit inévitablement à traiter la question essentielle de l'amélioration de l'autofinancement. Aussi la politique de partenariat avec les entreprises revêt-elle un aspect crucial surtout dans le cadre du Groupe EFREI.

Liste des sigles



B

BdS Bureau des sports

C

CA Conseil d'administration

CDI Contrat à durée indéterminée

Comue Communauté d'universités et établissements

CP Conseil de perfectionnement

CPGE Classes préparatoires aux grandes écoles

CS Conseil scientifique

CTI Commission des titres d'ingénieur

D

DG Directeur général

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EFR École française de radioélectricité

EFREI École française d'électronique et d'informatique

ESIGETEL École supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications

G

GIS Groupement d'intérêt scientifique

H

HDR Habilitation à diriger des recherches

L

LMD Licence/Master/Doctorat

P

PME Petites et moyennes entreprises

R

RH Ressources humaines

S

SI Service informatique

STIC Sciences et technologies de l'information et de la communication

SWOT *Strengths - Weaknesses - Opportunities - Threats*

T

TIC Technologies de l'information et de la communication

Observations du directeur



ÉCOLE D'INGÉNIEUR
Informatique
et technologies du numérique

**HCERES – HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

À l'attention de Monsieur Philippe Tchamitchian
20, rue Vivienne
75002 Paris

Villejuif, le 29 décembre 2014

Objet : Rapport d'analyse AERES, observations du directeur de l'Efrei

Monsieur le directeur,

Vous nous avez transmis le rapport d'évaluation définitif de l'Efrei, école d'ingénieur associative privée qui forme en 5 ans des ingénieurs généralistes dans les domaines de l'informatique et des technologies du numérique.

Au nom de toute la direction de l'école et de ceux qui ont participé à la rédaction du rapport d'autoévaluation qui vous a été transmis cet été, je tiens tout d'abord à remercier :

- ✓ l'AERES, aujourd'hui HCERES, pour l'organisation de cette évaluation, la réunion préparatoire et les échanges avec l'équipe organisatrice, notamment Monsieur Yves Lecoince et Madame Dora Chertier ;
- ✓ le comité d'experts, composé de Monsieur Gérard Noyel et de Monsieur François Stephan pour leur analyse critique et objective, leurs conseils avisés et leurs suggestions, tant lors de l'oral que dans leur rapport.

Le travail d'autoévaluation, complémentaire du rapport réalisé pour la Cti lors de ses audits de renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur, a été très bénéfique pour l'école. Il nous a permis d'examiner le degré de réalisation des objectifs fixés au cours de la période contractuelle avec l'État (2010-2013), de bien décrire notre stratégie en termes d'organisation et de moyens et de vérifier la mise en œuvre d'outils de mesure nous permettant un suivi et, le cas échéant, l'ajustement de nos actions.

Le rapport d'analyse restitue fidèlement les principales missions de l'école en termes de gouvernance, de formation et de recherche, et plus généralement celles du groupe Efrei en pleine construction. En effet, l'organisation, la stratégie et les objectifs de l'école s'inscrivent aujourd'hui dans ceux plus globaux du groupe Efrei depuis le rapprochement en 2011 avec l'Esigetel, école d'ingénieur d'origine consulaire, la création du GIS AllianStic, laboratoire commun aux deux écoles, celle d'Efrei Entrepreneurs, cellule d'accompagnement aux créateurs d'entreprises, et le développement d'offres de formation autour du web et du numérique sous la marque EfreiTech.



Les axes d'amélioration, soulignés lors de nos échanges et repris dans le rapport d'analyse font d'ores et déjà l'objet d'études en interne, voire de plans d'actions, afin d'y apporter des réponses. Cela concerne notamment :

- ✓ la mobilité entrante et sortante des enseignants à l'international ;
- ✓ la mise en place d'indicateurs pertinents afin de mieux suivre les actions d'accompagnement et de réorientation réalisées depuis de nombreuses années pour les étudiants en difficulté ;
- ✓ la réaffirmation, au sein du laboratoire AllianStic, d'une politique de recherche mieux financée par des contrats de partenariats avec des entreprises.

L'Efrei continuera à poursuivre les objectifs qu'elle s'était fixés en 2009 et qui restent cohérents avec sa stratégie. Les objectifs à horizon 2019, que l'école fixera en accord avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de son futur contrat quinquennal, s'inscriront dans le plan stratégique 2020, à savoir :

- a. Développer l'excellence de son enseignement et de sa recherche, ainsi que la diversité des formations en favorisant les passerelles entre elles ;
- b. Accroître le recrutement en volume, qualité, et diversité pour répondre à une demande forte d'ingénieurs du numérique ;
- c. Continuer à densifier les activités de l'école à/vers l'international ;
- d. Favoriser les alliances et les partenariats, en France comme à l'international ;
- e. Agir dans l'intérêt des parties prenantes :
 - i. étudiants (qualité de l'encadrement, excellence de la formation) ;
 - ii. entreprises (qui embauchent ou start-ups) ;
 - iii. salariés (enseignants-chercheurs, enseignants et personnel administratif) ;
 - iv. État (mission de service public et stratégie ESR) ;
- f. Optimiser l'efficacité de l'organisation (de façon à allouer la plus grande part des ressources vers des actions à forte valeur ajoutée).

Outre l'autoévaluation effectuée par l'Efrei pour la première fois, les éléments contenus dans le rapport et discutés avec les experts nous seront très utiles et nous guideront dans l'évolution et le suivi de nos objectifs stratégiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Meunier
Directeur

Organisation de l'analyse



L'analyse de l'École française d'électronique et d'informatique (EFREI) a été conduite par Gérard Noyel, professeur des universités, ancien directeur de TELECOM Saint-Étienne, président du comité, et François Stephan, directeur de l'EPF Montpellier, sur la base d'un dossier transmis à l'AERES par l'établissement et d'une rencontre avec la direction de l'établissement qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2014.

Yves Lecointe, délégué scientifique, et Dora Chertier, chargée de projet, ont apportés le soutien méthodologique.